

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 02080
Numéro SIREN : 501 582 258
Nom ou dénomination : ENTHEOS

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2021 sous le numéro de dépôt 5117

ENTHEOS
Société par actions simplifiée au capital de 41 219 000 euros
Siège social : 4, Rue Jean Jaurès
CS 24040, 35040 RENNES CEDEX
501 582 258 RCS RENNES

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 29 mars,
A 10 heures,

La société CEZEMBRE, Société par actions simplifiée au capital de 42 000 000 euros, ayant son siège social 4 rue Jean Jaurès - CS 24040, 35040 RENNES CEDEX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 878 466 663 RCS RENNES,
Représentée par son Président, Monsieur Olivier PARMENTIER,

Associée unique de la société ENTHEOS,

En présence de Monsieur Olivier PARMENTIER, Président non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Démission de Madame Béatrice PARMENTIER de ses fonctions de Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance de la lettre de Madame Béatrice PARMENTIER faisant part de sa démission des fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour, en prend acte et renonce au délai de prévenance.

L'associé unique décide de ne pas pouvoir à son remplacement.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

CEZEMBRE
Monsieur Olivier PARMENTIER

DocuSigned by:


A titre de convention de preuve, le Signataire convient que les présentes seront établies sur support électronique par le biais du service docusign, reconnaissant à cette signature électronique la même valeur que sa mention manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature par le service susmentionné.